

INVENTAIRE DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES FACULTES  
MOBILIERES APPARTENANT A

**SAS VYV ARMATURES**

ET SE TROUVANT A

**21-23 Avenue Marcel Dassault  
93370 MONTFERMEIL**

LIQUIDATION JUDICIAIRE  
DE **SAS VYV ARMATURES**

Dressé par Maître Matthias JAKOBOWICZ, Commissaire-Priseur, 746 rue du Maréchal Juin ZI Vaux  
le Pénil 77000 MELUN

A la requête de SCP ANGEL HAZANE-DUVAL, Mandataire Judiciaire

Nommé à cette fonction par jugement du Tribunal de Commerce de MELUN  
En date du 14/10/2024

.....  
NOTE PREALABLE  
.....

Dès réception de la mission d'inventaire, un courrier invitant le responsable de la Société ou l'artisan,  
X à entrer en relation avec notre étude a été adressé le 25/10/2024, et nous avons tenté de le joindre  
téléphoniquement

X Le responsable a pris rendez-vous avec nous.

X L'inventaire a été dressé le 29/11/2024

X En sa présence

O Sans sa collaboration

O Faute de réponse, nous nous sommes rendus sur les lieux d'inventaire et au siège social pour le  
rencontrer. A défaut, nous avons laissé une carte de passage. Nous avons relevé nos investigations  
le sans succès.

O Le responsable a été invité à signer **une feuille déclarative** l'avisant de nous communiquer toutes  
informations ou dossier utiles en sa possession notamment au sujet des matériels faisant l'objet de  
clause de réserve de propriété, de contrats de location, de leasing ou de prêts et plus généralement  
appartenant à des tiers ; et de la présence de déchets polluants présentant des dangers pour  
l'environnement ou de l'exploitation d'un site relevant de la législation sur les installations classées.

O Voir note(s) complémentaire(s) ou photographie(s) à la fin de l'inventaire exposant certaines  
précisions utiles

ETAT DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES FACULTES  
MOBILIERES DEPENDANT de la LIQUIDATION JUDICIAIRE  
**SAS VYV ARMATURES**

Je soussigné, Maître Matthias JAKOBOWICZ, Commissaire-Priseur, certifie sincère et véritable le présent état, comportant 6 pages, et s'élevant à la somme de :

En valeur d'exploitation : **CENT VINGT EUROS.**

En date du 29/11/2024



**Valeur d'exploitation :** Il s'agit de la valeur de reprise sur le site des actifs mobiliers pour un candidat repreneur qui remettrait en route immédiatement l'exploitation. Il ne s'agit donc pas de la valeur comptable. Cette estimation doit obligatoirement être utilisée dans le cadre d'une cession de gré à gré par le Juge Commissaire de l'ensemble ou d'une partie des moyens de production.

**NOS DEMARCHES :**

Le tribunal de commerce de MELUN a prononcé la liquidation judiciaire de la SAS VYV ARMATURES en date du 12 novembre 2024.

Nous avons réceptionné le dossier et joins le dirigeant. Un premier rendez-vous a été fixé au 22 novembre 2024 auquel le dirigeant ne s'est pas présenté.

Nous l'avons relancé et le rendez-vous a été de nouveau fixé au 29 novembre 2024.

Le local n'était plus accessible, le bailleur ayant changé les serrures et déplacé le matériel. L'inventaire a été établi sur déclaration du dirigeant.

<b>MATERIEL DE BUREAU</b>	<b>Exploitation</b>
Mobilier de bureau comprenant : deux bureaux stratifiés et quatre chaises visiteurs	20
Deux ordinateurs avec écran plat DELL. On y joint une imprimante SAMSUNG	100
<b>TOTAL MATERIEL DE BUREAU</b>	<b>120</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>120</b>

## RECAPITULATIF

RECAPITULATIF INVENTAIRE	Exploitation
TOTAL MATERIEL DE BUREAU	120
TOTAL GENERAL	120

*Fait et dressé par Nous, Maître Matthias JAKOBOWICZ,  
Commissaire Priseur Judiciaire  
à MONTFERMEIL  
Le 29 novembre 2024.*

Melun, le 3 décembre 2024



Matthias JAKOBOWICZ